

## RESUME

En fin de cette paracha, il nous est une **énième** fois rappelé l'interdit **absolu pour tous les temps à venir** d'agréer tout faux concept qui dénaturerait, de près ou de loin, le message du décalogue sur l'exclusivité du Divin.

Lequel édicte que c'est au seul Créateur que nous devons attribuer notre croyance. Ainsi :

( Lévitique Ch 26 v 1 ) :

- « **Ne vous faites point de faux dieux** (élilim : idolâtrie de toute puissance surnaturelle non matérialisée ou superstition)
- « **N'érigez point chez vous d'idole matérielle** (Féssel : idolâtrie matérialisée fondue ou sculptée ou icône imagée)
- « **N'érigez point de monument** (Matséva : stèle, monument, monument tombal, mémorial)
- « **Ni de pierres décorées d'ornements** (sens exact de évén machkit :)
- « **Pour vous y prosterner**
- « **Car c'est Moi l'Eternel qui suit votre Dieu**

C'est pourquoi, en révision, nous faisons ici un abstract résumé et approprié d'une série de 27 entretiens paru sur ce site où nous étudions la tendance depuis aux **déviances païennes** de courants du peuple juif et son entêtement incorrigible à les cultiver, voire à les institutionnaliser. ( Cf : articles *ad hoc* de juin à juillet 2012. S'y référer pour plus amples analyses. ( cliquer pour ce faire sur le bandeau « études » de la page d'accueil).

## RESUMÉ DES ENTRETIENS

### LE DECALOGUE

Il énonce en dogme un monothéisme abstrait et absolu. Dieu unique, ubiquitaire ( ciel, terre, eau, sous - terre ), l'Eternel est seul détenteur de tous les pouvoirs que l'homme attribue à des superstitions ou idoles interdites.

Toute récupération du Divin à des fins mensongères, fadaïses ou élucubrations est la seule faute rigoureusement exclue de toute possibilité de pardon...(LO **TISSA ETH CHEM ADONAI LÉ CHAV** ). Ce dogme d'unicité et d'EXCLUSIVITÉ d'un Eternel ayant l'intégralité de tous les pouvoirs sortant du naturel, nous est rappelé en leitmotiv d'affirmation dans la profession de foi dite du Chéma (Deutéronome 6 :5) ou dans le testament de Moïse ( Deutéronome. 32 :12) .

De même le sera-t-il plus tard dans les écrits (Exemple donné de Isaïe (42 :8)

### DANS LA PERIODE DU SINAI,

Pour renforcer ce message, les textes énoncent en parallèle de très nombreuses mises en garde sur toute croyance dévoyée. Malgré les promesses du peuple, celui-ci ne tarde pas à idolâtrer un veau d'or moulé par Aaron. Ce sacrilège est une des raisons de l'introduction des sacrifices désacralisant la zoolâtrie en général et le veau choisi comme sacrifice expiatoire.

Mais ce rite est voulu éphémère, les sacrifices voués à disparaître ( lo léolam vé lo lizbéakh' ) et l'arche vouée à son seul message (décalogue) mais sans plus d'autel environnant (Josué 22 :28)

Dans la même période du Sinai, les épisodes idolâtres autres sont soit celles liées aux cultes d'encens ( épisode de Nadav et Abihou – épisode de Koré Datan et Abiram) soit des déviations vers le culte orgiaque et infanticide de Baal Peor (moloch)

## APRES SON ENTREE EN CANAAN,

Si le peuple jure bien à Josué de préserver le message de monothéisme et d'universalité reçu au Sinaï, très vite, sous la Judicature, il oublie son serment et dérive vers les cultes de Baal et d'Astarté. Certains, tel Gédéon, tentent bien de réagir contre l'idolâtrie des hauts lieux et bosquets, mais évitent de peu le lynchage. **UNE RELIGION « MULTICARTE » S'INSTALLE** ainsi dans le pays, associant avec la connivence de lévites, une syncrète judéo -idolâtre jusqu'y compris dans les lieux historiques du temps des patriarches. Un homme providentiel, Samuel va alors consacrer toute son existence à exhorter le peuple de revenir à sa mission universelle pour laquelle il fut élu et donc de ne plus consacrer ses croyances ou superstitions qu'au seul concept du Dieu Eternel

Cependant, sous la pression du peuple, et contraint de nommer un roi qui sera Saül, Samuel vivra très mal ce partage du pouvoir avec ce roi qui s'affirme et ira , espérant discréditer Saul, jusqu'à le lancer vers des actions extrêmes alors que répréhensibles selon la Torah.

## QUELQUES REPERES

**VRAIS ET FAUX PROPHETES** : Nous avons d'abord vu en quoi le roi Saül, pris en premier exemple, tant avant sa nomination qu'en sa fin de règne, avait eu un comportement judéo -païen, puis nous avons étudié et élargi les critères généraux qui permettent de qualifier et de trier, selon les critères de la Torah, ou même ceux concordants des grands prophètes, qui est censé rentrer ou non dans cette catégorie et étiquette prophétique.

**LES HAUTS LIEUX** (Bamoth) transgressent de même le concept de **l'ubiquité** divine. Par opposition aux temples égyptiens laissés derrière, il faut désormais qu'un autel soit la symbolique de cette omniprésence : donc qu'il n'ait **ni** de surélévation (donc pas de marche en degrés) **ni** de fixité de son emplacement (donc pour ce faire sans pierre taillée impure. Mieux : des barres porteuses doivent être laissées en permanence dans les anneaux de l'arche pour symboliser cette non fixité).

Ce culte païen s'enracine dans le peuple, la prêtrise, les rois. Les efforts de quelques uns, rois ou prêtres fidèles à l'Eternel sont soit inopérants soit à effet des plus éphémère. Aussi le texte des chroniques conclut-il que c'est cet éloignement tant doctrinal et culturel du vrai message du Sinaï – sur lequel il est demandé de dévier ni à droite ni à gauche - qui explique le massacre du peuple et leur exil.

## PERIODE TALMUDIQUE

**LA CROYANCE AUX DEMONS** : Au-delà des fariboles, **ELLE VIOLE LE MONOTHEISME ABSOLU DU DIEU UN**, et reste encore enseignée avec sérieux par quelques officiels rabbiniques attardés (judaïsme **NON** libéral). Selon ces (judéo) – païens, de tels analogues de demi-dieux hanteraient des lieux privilégiés (ruines, latrines, eaux), surtout la nuit et les mercredis et samedis. Agressifs, ces analogues des demi-dieux et divinités inférieures gréco-romains « attaquent ». La démons Lilith serait ainsi friande de rapt d'enfants. Ils prennent possession tant des animaux que des êtres et seraient attirés plutôt par certains arbres et par les nombres pairs. Pour crédibiliser leurs « chtouyoths » (fadaïses), les judéo - païens du talmud extrapolent les versets de la Torah en pures élucubrations.

**Pour repousser ces démons agressifs des humains ou animaux, outre les incantations, sont utilisées des amulettes** . Mais celles-ci ne sont autorisées le chabat que seulement si elles sont certifiées conformes par un visa de rabbin. De même des objets de culte sont détournés vers une fonction d'amulette (texte de porte dit mezouza, phylactères dits téfilines, frange bleutée vestimentaire dite tsitsith.)

**LE BON OU LE MAUVAIS ŒIL** est originellement dénué de connotation superstitieuse (Torah, bible, talmud). Il signifie soit, pour le bon œil, la générosité ou le bon cœur, soit, pour le mauvais œil, l'envie, la jalousie, l'égoïsme, l'avarice. Cependant les rabbins du talmud, dans un ascendant recherché à l'endroit du peuple crédule, laissaient croire à un pouvoir surnaturel lié à leur fonction, tant possiblement mortel pour les gens que voire destructeur en ravage des biens.

Cette forme d'idolâtrie perdure encore jusqu'à ce jour dans le mythe de Bar Yokhai (voir article séparé sur ce site et ce thème dans : ajlt /études/ année 2008).

A l'inverse, le « bon œil » était réputé de vertu thérapeutique, par exemple de protection de la fratrie chez les mères de fille (n'ayant pas eu de garçon) ou de protection potentielle contre la stérilité.

**L'USAGE DES AMULETTES** : [L'emprunt à l'Islam ou à la chrétienté](#) explique par ailleurs l'usage à visée protectrice du talisman judéo -islamique de la main *khamisa* ou judéo- chrétien, en porte – chance, qu'est le symbole du poisson.

#### **LES CROYANCES AUX POUVOIRS DES ASTRES :**

Alors que tant la Thora, que les prophètes, ou que les **vrais** sages du talmud judéo – judaïque condamnent sans appel toute déité et un quelconque pouvoir propre aux astres, refusant même de considérer comme juifs ceux qui s'y adonnent, une bonne autre part judéo- païenne de 'rabbins' (sic) talmudiques accordent aux astres une puissance parallèle propre touchant le monde végétal et humain.

(ainsi, la richesse, le caractère, la longévité, la fécondité seraient sous leur seule influence en exclusion de Dieu ou du mérite et l'effort individuel)

Ces astres connaissent nos secrets et nous influeraient selon la naissance vers le succès ou l'échec, la volupté, la bonne mémoire voir même l'art d'être... un « bon » voleur !

**LA CROYANCE PAÏENNE AUX AUGURES ET A TOUTES LES « MANCIÉS »** est illustrée par deux exemples donnés : la bibliomancie et la nécromancie.

**TOUTE DEIFICATION D'UN QUELCONQUE DEFUNT EST INTERDITE PAR LA TORAH** Aussi avons-nous rappelé en cette voie les quelques extraits des différents passages du Lévitique, des Nombres ou du Deutéronome [condamnant ces pratiques en idolâtrie et rendant impurs ceux qui s'y livrent](#),

Et ce, quels que soit le bien fondé des mérites réels ou supposés attribuables au défunt ainsi idolâtré par un pèlerinage. Les seuls pèlerinages autorisés ne sont que ceux de trois fêtes en l'honneur de l'Eternel..

### **PERIODE POST - TALMUDIQUE**

**LES HILOULOT** sont des cultes de tombes, (généralement, mais pas toujours, de sages), à qui le peuple attribue, en broderie posthume, des pouvoirs magiques surnaturels, leur conférant ainsi un rôle de substitut à Dieu et faisant l'objet de requêtes païennes faites aux défunts.

Le hit parade est sans conteste obtenu par l'ouest maghrébin (Maroc, Tlemcen), mais Israël et l'Europe ne sont guère de reste.

Avec quelques exemples fantastiques que nous avons cités. (Le Rav de Tlemcen par sa chevauchée sur des lions, Le Rav Bar Yokhaï par son mauvais œil destructeur car incendiaire, Le Rav de Prague par son robot vivant de boue, le golem, etc...)

**La Guématria** quant à elle, se prétend être une magie des nombres, donnant aux mots une signification numérique à valeur alléguée ésotérique. Ce mode de pensée existe de longue date chez les païens environnants.

**Ce n'est là en réalité qu'une [pure manipulation](#), car on peut lui faire dire ainsi tout et n'importe quoi que l'on veut.**

Nous l'avons démontré aisément sur un exemple célèbre concernant le mot גרתי (*garti*) « *J'ai **séjourné** chez Laban...* » ( Genèse XXXII, 5 et 6 ) où le lien fait avec les 613 commandements relève d'un montage qui , a tous niveaux, est de toute pure absurdité et surtout relève d'une impossibilité de cette exégèse kabbalistique [à contre courant du message ainsi inversé et démolit de la Torah](#).